



Le syndicat CGT SPIP 93

Déclaration liminaire CT 26/02/2015

Mesdames les directrices,

Nous profitons de ce moment de dialogue social pour vous interpeller de nouveau sur l'état de délabrement du SPIP 93.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que les conditions de travail et l'ambiance au sein du service ne cessent de se dégrader.

Les agents sont en grande souffrance. La charge de travail toujours plus importante, avec la mise en œuvre de la contrainte pénale et de la libération sous contrainte, les positionnements institutionnels et les exigences professionnelles souvent paradoxales ont épuisé les agents.

Les méthodes de gestion mises en œuvre, le manque de communication au sein du service, les informations partielles, ont contribué à fragiliser davantage notre service.

Les relations avec et entre les agents sont tendues et parfois conflictuelles. Nous faisons un métier difficile mais aujourd'hui les tensions ont dépassé le cadre strictement professionnel.

La CGT vous a alerté à de nombreuses reprises sur ces difficultés relationnelles. Vous n'avez pas su leurs accordé un intérêt suffisant estimant que les problèmes allaient se résoudre d'eux-mêmes.

Aujourd'hui, des « enquêtes », des demandes d'explication, des entretiens rapides de recadrage sont effectués en toute hâte et en toute opacité...

Les personnels du SPIP 93 sont en souffrance, les agents s'enferment dans leurs bureaux pour pleurer de désarroi ou de colère face au mur qui se dresse devant eux. Le SPIP 93 en est arrivé à des situations de maltraitance.

Nous exigeons une intervention rapide. Il en va de votre responsabilité pénale en termes de risques psychosociaux.

En ce qui concerne le CT de ce jour, il est regrettable que le seul point que vous ayez inscrit à l'ordre du jour soit le règlement intérieur au regard de toutes les difficultés que rencontrent le SPIP actuellement.

Néanmoins, la rédaction de ce règlement intérieur doit servir de « garde fou » afin d'éviter les manquements des CT précédents (notamment s'agissant de l'absence de consultations des OS sur certains sujets, l'absence de votes, de transmission des comptes rendus à l'ensemble du personnel, etc.).

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons de bien vouloir respecter les compétences du CT énumérées à l'article 34 du décret du 5 février 2011. Nous vous demandons donc d'organiser un CT à chaque fois qu'un de ces domaines de compétence est concerné. Il ne s'agit plus de faire comme si... mais d'agir conformément à ce que la loi prévoit.

Les thèmes suivants qui ont été laissés en suspens trop longtemps devront être abordés en CT :

- L'organisation du pôle PSE, ainsi que les fiches de postes des agents.
- La réorganisation du pôle administratif si urgente et si problématique en juin 2014 n'a toujours pas été discutée, le dernier CT a tout simplement été annulé et vous avez délibérément laissé l'équipe du secrétariat à l'abandon alors que des propositions concrètes de réorganisation ont été faites par les personnels en lien avec notre organisation syndicale.
- La question du quartier arrivant devait faire l'objet d'un bilan en décembre 2014. L'agression a été pour vous l'occasion de remettre à plus tard... mais sur le terrain des décisions ont été prises et l'information ne circule pas.
- S'agissant de l'information... les arrivées des agents sont annoncées le jour même et « qu'on leur réserve le meilleur accueil » ou « qu'on leur apprenne notre métier »... La gestion des effectifs fait partie des compétences d'un CT, vous ne sollicitez jamais les OS sur ce point. 9 arrivées sont prévues, bien sûr les départs seront nombreux, comme chaque année... Nous voulons que soient anticipés ces départs et arrivées.

Malgré nos alertes répétées sur les graves dysfonctionnements, malgré les propositions des agents, malgré la multiplication des incidents et l'audit de fonctionnement la direction paraît toujours dans le déni.

Nous vous demandons officiellement de demander de l'aide avant que le service n'arrive à un point de rupture et qu'un événement dramatique ne se produise.

Le 26/02/2014 à Pantin.